

Cadre stratégique
Contrat de Ville 2015-2023 de l'agglomération annemassienne

AXE 1 : Populations fragilisées, accès aux droits et à la santé

4 Objectifs stratégiques déclinés en 14 Objectifs opérationnels -> 40 actions

Objectif stratégique n°1	Objectif stratégique n°2	Objectif stratégique n°3	Objectif stratégique n°4
FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS, LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LE NON RECOURS	FAVORISER L'INSERTION SOCIALE DES PERSONNES FRAGILISÉES ET LEUR APPORTER UN SOUTIEN DE PROXIMITÉ	FAVORISER L'ACCÈS À LA SANTÉ ET À LA PREVENTION	ENCOURAGER LA MOBILITÉ DES PUBLICS EN FACILITANT LEUR ACCÈS AUX STRUCTURES EXISTANTES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE
Objectifs opérationnels	Objectifs opérationnels	Objectifs opérationnels	Objectifs opérationnels
1.1 Développer les réponses d'accès aux droits et lever les obstacles qui en limitent l'accès : mode de garde, maîtrise du français, mobilité	2.1 Lutter contre l'isolement des publics et le repli sur soi	3.1 Augmenter et adapter l'offre de soins de proximité afin de la rendre souple et réactive, et favoriser l'implantation de professions libérales	4.1 Accompagner les personnes vers la mobilité
1.2 Réduire le non-recours	2.2 Proposer un accompagnement social renforcé des personnes dans leur logement en lien avec les bailleurs sociaux	3.2 Promouvoir des actions de sensibilisation et de prévention	4.2 Augmenter l'offre de transports
1.3 Favoriser l'intégration des publics migrants et développer la médiation interculturelle	2.3 Favoriser la création du lien social, encourager l'expression de la parole des habitants et valoriser leurs compétences	3.3 Accompagner les publics en situation d'addiction (dans et hors les murs)	4.3 Favoriser l'accès à la culture et aux sports (vecteurs de cohésion sociale)
	2.4 Accompagner les personnes en situation et en risque de prostitution	3.4 Accompagner les publics en situation de souffrance psychique (dans et hors les murs)	

AXE 2 : Jeunesse, Petite enfance et parentalité

4 Objectifs stratégiques déclinés en 15 Objectifs opérationnels -> 28 actions

Objectif stratégique n°5	Objectif stratégique n°6	Objectif stratégique n°7	Objectif stratégique n°8
METTRE EN PLACE UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE LA PETITE ENFANCE À L'ENTRÉE DANS L'ÂGE ADULTE	APPORTER UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ AUX JEUNES EN SITUATION DE RUPTURE	AGIR SUR LES LEVIERS QUI CONCOURENT À L'AUTONOMIE ET L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES	APPORTER UN SOUTIEN À LA PARENTALITÉ
Objectifs opérationnels	Objectifs opérationnels	Objectifs opérationnels	Objectifs opérationnels
5.1 Accompagner les enfants dans leur processus de socialisation	6.1 Améliorer le repérage des jeunes en difficulté	7.1 Encourager l'expression de la citoyenneté des jeunes	8.1 Mettre en place un lieu ressource autour des questions liées à la parentalité
5.2 Améliorer la formation et l'accompagnement des professionnels en charge des enfants sur les temps péri et extra scolaire	6.2 Lutter contre le décrochage et l'absentéisme	7.2 Décloisonner les pratiques professionnelles des intervenants autour de la jeunesse	8.2 Faciliter l'accès des familles aux différents dispositifs d'accompagnement type Maison des adolescents
5.3 Préparer l'entrée dans le système scolaire en amont avec les familles	6.3 Soutenir les dispositifs concourant à la réussite éducative	7.3 Favoriser l'accès à la création artistique et aux pratiques culturelles	8.3 Soutenir l'implication des parents dans le parcours scolaire en favorisant les liens entre familles et établissements scolaires
5.4 Promouvoir l'égalité des droits filles-garçons et valoriser la mixité filles-garçons dans les activités proposées	6.4 Travailler sur l'interface "avec l'extérieur" au sein des établissements scolaires	7.4 Favoriser l'accès aux loisirs et à l'activité physique	

Cadre stratégique
 Contrat de Ville 2015-2023 de l'agglomération annemassienne

AXE 3 : Emploi et développement économique

3 Objectifs stratégiques déclinés en 13 Objectifs opérationnels -> 31 actions

Objectif stratégique n°9		Objectif stratégique n°10		Objectif stratégique n°11	
DÉFINIR UNE STRATÉGIE GLOBALE EMPLOI - FORMATION POUR MOBILISER LES PUBLICS ISSUS DES QUARTIERS PRIORITAIRES ET LES ENTREPRISES		ENCOURAGER LA CRÉATION D'ENTREPRISE ET SOUTENIR L'INITIATIVE		TRAVAIL SUR LE POSITIONNEMENT DES SERVICES ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	
Objectifs opérationnels		Objectifs opérationnels		Objectifs opérationnels	
9.1	Améliorer la coordination des acteurs et des outils	9.5	Structurer une offre de formation adaptée et accessibles sur des secteurs porteurs du territoire	10.1	Proposer un accompagnement personnalisé des porteurs de porteurs potentiels et valoriser des parcours de réussite
9.2	Améliorer l'accueil et l'information à destination des habitants des quartiers	9.6	Lever les obstacles à l'insertion professionnelle des publics - travailler les "conditions de la réussite"	10.2	Améliorer la lisibilité des différents acteurs de la création d'entreprise pour une meilleure information du public
9.3	Adapter les outils de recrutement de droit commun pour mieux cibler les publics	9.7	Porter une attention particulière à destination des publics jeunes, femmes et populations immigrées	10.3	Favoriser l'implantation d'entreprises et d'activités économiques afin de rendre le quartier plus attractif et soutenir la revitalisation économique dans des espaces de proximité
9.4	Mobiliser l'économie locale : la rencontre entre les besoins des entreprises en général et les potentialités des quartiers				
11.1		11.1	Travailler sur la qualité de l'accueil des publics pour améliorer le lien de confiance entre les personnes et les services		
		11.2	Redonner toute sa dimension à la Charte de la diversité		
		11.3	Promouvoir l'extension des clauses d'insertion au sein des collectivités territoriales		

AXE 4 : Cadre de vie et tranquillité publique

3 Objectifs stratégiques déclinés en 14 Objectifs opérationnels -> 37 actions

Objectif stratégique n°12		Objectif stratégique n°13		Objectif stratégique n°14	
FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE ET LES PARCOURS RÉSIDENTIELS		RENDRE DURABLES ET ATTRACTIFS LES QUARTIERS ET MIEUX LES CONNECTER AU RESTE DE L'AGGLOMÉRATION		DÉPLOYER LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ ET ASSURER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE	

Objectifs opérationnels		Objectifs opérationnels		Objectifs opérationnels	
12.1	Mettre en place une politique de peuplement à l'échelle de l'agglomération pour infléchir la spécialisation sociale des quartiers	13.1	Faciliter la mobilité depuis/vers et dans les quartiers (thème transversal)	13.4	Contribuer au développement durable et rechercher une qualité environnementale
12.2	Agir sur les copropriétés en difficulté	13.2	Rénover les espaces publics et les équipements	13.5	Renforcer la mixité fonctionnelle des quartiers (thème transversal)
12.3	Réhabiliter les parcs locatifs public et privé	13.3	Mettre en perspective les équipements et les services : typologie, gestion, accessibilité (thème transversal)	13.6	Améliorer l'image du quartier à travers des actions de valorisation, de communication, de participation
12.4	Construire de l'accession abordable et sociale à destination des habitants des quartiers sur l'agglomération			14.1	Renforcer la gestion urbaine de proximité et traiter la question des domanialités
				14.2	Promouvoir la tranquillité publique et renforcer le sentiment de sécurité des quartiers
				14.3	Accompagner les habitants pour qu'ils deviennent acteurs de leur environnement
				14.4	Mettre en place des actions de proximité et de présence sur les quartiers